

La vie ensemble



JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - Mai/Juin 2022

RENCONTRE AVEC

Les agents techniques sur le terrain



Facebook : Ville de Barsac

www.barsac.fr





Dominique Cavaillois, Maire de Barsac, vous reçoit sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 05 56 27 43 00 ou par mail à accueil@barsac.fr

Edito

Chères barsacaises, chers barsacais,

Qui dit année électorale, avec les présidentielles et les législatives, dit année blanche. Les subventions étant gelées et se faisant rares, beaucoup de travaux sont reportés pour l'année prochaine. Malgré tout, il nous faut continuer à avancer. Nous nous employons à préparer les futurs projets pour 2023. Les chantiers non terminés, en raison de la rupture d'approvisionnement de matière première, le seront cette année.

Comme vous avez pu le constater les différentes places du centre bourg ne sont pas tondues de la même façon. Dans le cadre de la préservation de la biodiversité nous avons fait le choix, depuis quelques années déjà, de ne plus tondre l'herbe au ras du sol. La place Franck Chassaing est un exemple de ce que nous reproduisons sur tous les espaces enherbés de la commune.

Je salue le travail de l'association des parents d'élèves qui a préparé le jardin des écoliers, à la cantine, pour leur permettre de découvrir les joies du jardinage. Belle initiative soutenue par le corps enseignant qui fait du très bon travail tout au long de l'année malgré les difficultés imposées par les différents protocoles sanitaires. Merci à vous tous pour tout votre investissement.

Les associations voient les beaux jours arriver avec un grand et réel plaisir. Je leur souhaite le meilleur pour toutes les manifestations qu'elles organisent de nouveau et qui vont venir émailler les mois à venir.

A tous je vous souhaite également d'en profiter, pour oublier le stress de ces deux dernières années et vous retrouver en famille et entre amis.

Dominique Cavaillois
Maire de Barsac

PRÉSENCE DES ÉLUS au conseil municipal

	24/01	08/03	11/04
Dominique CAVAILLOIS	✓	✓	✓
Béatrice CARRUESCO	✓	✓	✓
Michel GARAT	✓	✓	✓
Catherine MARCHAL	P	✓	P
Philippe BLOCK	✓	✓	✓
Charlotte VALLOIR	A	P	P
Xavier MUSSOTTE	✓	✓	P
André DUBOURDIEU		A	✓
Mathias LOUIS	A	✓	✓
Katell EYHARTZ	✓	✓	✓
Damien AUDEMA	P	✓	✓
Virginie CAILLIEZ	✓	✓	✓
Mohameth TRAORE	A	P	A
Pascale NION	✓	✓	✓
Cédric PRAT	A	P	✓
Sandra CHADOURNE	✓	✓	P
Patrick GRASZK	✓	✓	P
Isabelle ROY	A	A	E
Benoît TRABUT-CUSSAC	✓	✓	✓

Légende : ✓ Présent P: Pouvoir A: Absent E: Excusé

LE CARNET

Naissances

Aiko GALINDO MAILLE le 30 mars 2022
De Marie-Amélie MAILLE et Quentin GALINDO

Soan LOUIS COUSTÉ le 13 avril 2022
De Nadège COUSTÉ et Casimir LOUIS

Mariage

Aïcha KHALDI et Patrick JAUBERTY
Le 09 avril 2022

Décès

Tamou SABRI le 14 février 2022
Paulette TOUJAS le 03 mars 2022
Amaury BOUDARRAOUI le 10 mars 2022
Andrée ISS le 16 mars 2022
Pierre GUY le 19 mars 2022

La vie municipale

Stéphen, Michaël, Patrice, Pierre et Nicolas œuvrent tous les jours pour entretenir et embellir votre cadre de vie. Entretien de la voirie, des espaces verts et de la station d'épuration font partie de leurs principales missions, mais pas que. Petit tour d'horizon.

L'équipe se compose de 2 titulaires, 1 stagiaire, 1 contractuel et 1 apprenti. Leur polyvalence et leur complémentarité leur permettent de répondre à tous les besoins que présente l'entretien d'une ville. Les tâches, très diverses, se font en fonction des besoins et des situations du moment.

Outre l'entretien des équipements, des bâtiments communaux et de la voirie, deux fois par semaine, une équipe est chargée de faire le tour de tous les containers et poubelles communales pour ramener les déchets mais aussi le résultat d'incivilités comme les dépôts sauvages, de plus en plus nombreux et volumineux. Pour rappel, ces dépôts sont punissables par la loi. En dehors de leur aspect fort inesthétique et de leur dangerosité éventuelle (verre cassé, morceaux de ferraille...), ils nécessitent pour leur dégagement des heures de travail cumulées qui seraient bien plus utiles dans d'autres domaines.



ZOOM SUR :

La tonte raisonnée

Depuis 2006, la commune a fait le choix de ne plus recourir aux désherbants chimiques et s'est engagée dans une démarche de gestion écologique des espaces publics. La réduction des zones de tonte, le désherbage manuel et mécanique et l'espacement des passages permettent de recréer des environnements naturels propices au développement de la biodiversité. Dans les espaces publics, comme la place Franck Chassaing, des allées sont créées laissant volontairement une partie de la végétation à l'état sauvage. Progressivement, la nature reprend ses droits sur l'ensemble de la commune.



RENCONTRE AVEC

LES AGENTS
TECHNIQUES

SUR LE TERRAIN

Une surveillance particulière est portée au quotidien à la station d'épuration par Patrice. Lingettes à fibres, protections hygiéniques et autres déchets jetés dans les canalisations menacent à tout moment de boucher les pompes. Les paniers dégrilleurs qui trie ces déchets doivent être vidés régulièrement. Tous les week-ends, un agent technique assure une astreinte de sécurité à tour de rôle pour surveiller les postes de relevage, au nombre de 8, sur toute la commune.

Parmi les missions, l'une d'elle, et non des moindres, est dédié à l'entretien des espaces verts. C'est plus particulièrement Michaël, paysagiste de métier, qui est chargé d'embellir, concevoir, créer et entretenir les espaces publics, mais aussi du fauchage sur les accotements des voies communales avec Stéphen.

La saisonnalité dicte beaucoup l'organisation et la coordination du travail de l'équipe. Elle doit être prompte à réagir aux urgences et il arrive bien sûr que les besoins se déclarent à plusieurs endroits en même temps. Il faut alors définir les priorités, planifier, organiser, répartir les tâches et le matériel. C'est la tâche quotidienne de Stéphen, responsable des services techniques.

C'est un véritable travail d'équipe qui se joue au quotidien dans les coulisses de la mairie pour faire de Barsac un village agréable à vivre et accueillant.

BUDGET 2022



UN ÉQUILIBRE
MAÎTRISÉ

Les élus municipaux se sont réunis le 11 avril pour adopter les budgets de l'année 2022.

Le budget principal s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 1 972 525.79 € et à 797 691.42 € en investissement. Le budget de la régie d'assainissement s'équilibre en section d'exploitation à 480 620.50 €, la section d'investissement est équilibrée à 315 590.52 €.

Taxe communale : pas d'augmentation

Comme Monsieur le Maire s'y est engagé lors de ses vœux, et conformément à la volonté des élus depuis de nombreuses années, les taxes communales n'augmentent pas. Cependant, les bases imposables fixées par l'Etat seront réévaluées de 3.40%.

Soutien aux associations

La Mairie soutient plus que jamais les associations, véritables créateurs de lien social qui favorisent l'accès à la culture et au sport. Après un ralentissement dû à la crise sanitaire, elles ont repris progressivement leurs activités et organisent de nouveau des manifestations qui participent au dynamisme du village. Le montant des subventions attribuées est donc maintenu.

CDC CONVERGENCE GARONNE



A propos des routes

La commune de Barsac compte 30,55 Km de voies goudronnées dont l'entretien est, selon le statut de la route, à la charge du Département, de la Communauté de Communes ou de la Commune. A la demande des communes, qui reprochaient à Convergence Garonne de ne pas réaliser les travaux nécessaires, cette dernière leur a rétrocédé en 2019 une partie des routes dont elle devait assurer l'entretien. Malheureusement ce transfert de compétence ne s'est pas accompagné du reversement, pourtant obligatoire, des financements correspondants, rendant impossible toute intervention sur notre réseau communal.



Les transferts de charges entre Communes et CDC

Lorsque la communauté de communes exerce à la place d'une commune une compétence particulière (gestion de la voirie dans notre exemple), la commune verse à la communauté une allocation lui permettant de financer les travaux. A l'inverse, lorsque la communauté de communes abandonne une compétence elle doit en tenir compte en versant à la commune le financement dont elle n'a plus l'usage. Depuis 2019, l'abandon d'une partie de l'entretien de la voirie par Convergence Garonne ne s'est pas accompagné des financements qui auraient dû être versés à la commune de BARSAC. Cette situation a été à l'origine d'un différend qui a été arbitré par la préfète de la Gironde par arrêté en date du 11 février. Pour notre commune le reversement que nous devons recevoir de la CDC est de 38 835 € / an. Cette somme a bien été inscrite au budget 2022 de Convergence Garonne, mais la rétroactivité de cette allocation sur les années 2019, 2020 et 2021 n'a pas été prise en compte, nous privant d'un financement de 116 505 €. Nous contestons cette décision et allons engager les démarches et procédures nécessaires pour recouvrer ces sommes qui seront exclusivement consacrées à la réfection de notre voirie et des voies douces.



PROTÉGER NOS ABEILLES

Afin de participer, à notre échelle, à l'effort collectif de protection des abeilles, la commune avait installé en 2015, deux ruches dans le jardin arrière de la Mairie. En collaboration avec l'association « Les Ruchers Ecoles des Sources et du Parc Bordelais », avec laquelle la commune a signé une convention, un apiculteur référent s'assure du bien-être des abeilles et de récolter le miel qui est ensuite mis en pot et vendu par la commune. Malgré tous les soins apportés, nos petites abeilles n'ont malheureusement pas survécu à cet hiver. Deux nouvelles ruches ont été installées au printemps afin de continuer à sauver cette espèce en voie de disparition, pourtant essentielle à notre système grâce à la pollinisation, les traitements et le frelon asiatique sont les principales causes de la extinction de colonies entières. Pour assurer la tranquillité de nos petites butineuses, vous pouvez participer à leur sauvegarde en installant des pièges à frelons asiatiques chez vous. **Des pièges sont distribués aux barsacais sur simple demande auprès de la Mairie (un par foyer), dans la limite du stock disponible.** Si vous êtes concerné par un nid, surtout n'intervenez pas par vous-même mais faites appel à un professionnel. Urgences Guêpes et Frelons à Barsac, spécialisé et agréé certibiocide dans la lutte des nuisibles pour un traitement raisonné, est à votre disposition pour vous conseiller et intervenir en cas de besoin.

Voyage en Allemagne

Pendant plus 50 ans a eu lieu l'échange entre les communes de Wöllstein et Barsac dans le cadre du jumelage Franco-Allemand. Une année sur deux, nos amis passaient la frontière pour venir à notre rencontre. Cette année, une délégation de Barsac se rendra en Allemagne du 22 au 26 juillet 2022. **Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire sur simple appel à la Mairie : 05 56 27 43 00.**



Chien bien gardé, sécurité pour tous

Face aux nombreuses incivilités signalées, il est important de rappeler que garder votre chien en laisse lors de vos balades sur le domaine public est indispensable pour assurer la sécurité de votre animal et celles des autres promeneurs. De même, si vous voyez un animal en situation de divagation, nous vous remercions de le signaler à la Mairie par téléphone au 05 56 27 43 00 ou par mail en dehors des heures d'ouverture : mairie@barsac.fr. Si l'animal peut être capturé par les services communaux, il sera identifié au moyen d'un lecteur de puce disponible à la Mairie. Si le propriétaire est identifié, il sera directement prévenu. Le cas échéant, la Mairie préviendra la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) pour venir récupérer l'animal. La prestation sera alors facturée au propriétaire selon les montants forfaitaires définis. Enfin, selon l'arrêté municipal du 19 juin 2013, relatif au bruit, les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Colocation séniors

La colocation n'est pas uniquement réservée aux étudiants. Depuis quelques années cette solution d'hébergement séduit de plus en plus les seniors autonomes. Jany, 68 ans, infirmière à la retraite, souhaite aujourd'hui se tourner vers ce type d'hébergement sur Barsac, village qu'elle a découvert en 2019 et qu'elle apprécie pour sa douceur de vivre. Que ce projet vous intéresse pour des raisons financières, pour améliorer votre qualité de vie ou ne pas vivre seul, il se construit en fonction des besoins de chacun et offre de nombreuses possibilités. Des réunions seront prochainement organisées pour exposer les différents types d'habitats possibles, faire connaissance et bâtir ce projet commun.
Renseignements au 06 87 03 12 03



RAYMOND AL'HONNEUR

Ce samedi 08 avril, dans le dojo qui lui était cher, entouré de ses amis et des quatre derniers maires de la commune : Françoise Mussothe, Liberto Paniagua, Philippe Meynard et Dominique Cavailols, Raymond Ribes a reçu la médaille d'Or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ainsi que celle du Sénat pour honorer 50 ans de bons et loyaux services au sein de la vie associative de notre commune. Bien connu des barsacais, Raymond, 81 ans aujourd'hui, a œuvré en faveur de nombreuses associations communales. Il a fondé le Judo Club Barsacais à qui il a tant donné pendant 50 ans. Il s'est aussi investi pour le vélo, avec le club de l'UFOLEP (vélo compétition) pendant 20 ans et le Cyclo Club Barsacais pendant 32 ans. Il a participé à l'organisation du championnat de Polo-Vélo à Barsac avec le regretté Georges Danglade, à la course pédestre «La boucle des châteaux» pendant 20 ans, au ball trap dans les années 70 au Port et aux Fêtes du Carrey avec ses milliers d'escargots servis, jusqu'à 2000 participants, venus parfois de très loin, de Gironde et d'ailleurs, pour partager ce moment qui était devenu une institution, sans compter sur sa solidarité pour aider d'autres associations dans le besoin. Une vie remplie au service des associations mais aussi de la municipalité lorsqu'il s'engage aux côtés de Philippe Meynard en 2014, qu'il remplacera lors de son départ au Conseil Municipal. Ce dernier était délégué pour le décorer de la médaille d'or de la jeunesse et des sports, un geste auquel s'est associé le sénateur Hervé Gillé en lui remettant également celle du Sénat. Félicitations Raymond et merci encore pour ton engagement sans faille !



03/03 • Repas des aînés
CCAS et Mairie



19/03 • Cérémonie du 19 mars
FNACA



08/04 • Remise de médaille



Judo Club Barsacais



18/04 • Chasse aux oeufs
AIPEEB



18/03 • Carnaval des écoles



AIPEEB et Mairie



26/03 • Course Cycliste UFOLEP
Vélo Club Barsacais

Retour en images

Après une pause imposée par les conditions sanitaires, les festivités reprennent progressivement pour le plus grand plaisir de tous. Nos associations, en partenariat avec la Mairie, ont organisé de nouveau de beaux événements. Revivez en images ces instants qui ont marqué la vie du village.

Plus de photos sur www.barsac.fr

AGENDA MAI/JUIN

14 et 15/05 | « JEANNE, PATACHOU ET GEORGES »
Spectacle présentée par la Compagnie du Chat Huant à la salle Bastard le samedi 14 mai à 20h30 et sous la halle le dimanche 15 mai à 15h. Entrée gratuite.

25/05 | LUDO THEQUE
L'équipe de la ludothèque éphémère vous accueille à la salle Bastard mercredi 25 mai de 14h à 18h. Pour des moments de partage et d'échanges. Pour le plaisir de jouer ensemble. Entrée libre et gratuite. Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés.
06 78 78 86 39 / www.ludotheque-ephemere.com

28 et 29/05 | VIDE GRENIER
Vide grenier, artisanat et brocante organisé par Amitié Barsac Sénégal au Port de Barsac. Restauration et boissons sur place. Inscription par texto au 06 78 30 13 16

05/06 | DINER SPECTACLE COMITÉ FÊTES
Dimanche 5 Juin 2022 à la salle Bastard soirée paëlla à 19h30 et concert Alain Vicente à 21h. 25 € pour adulte / 20€ pour enfants de moins de 15 ans.
Réservation au 06 14 81 31 74 avant le 31 mai

Du 11 au 26/06 | EXPO « VOILES »
Le photographe Bernard SENGAYRAC et l'artiste peintre Isabelle DION exposeront leurs œuvres sur le thème des voiles, à la Galerie du Petit Paradis, à côté de l'Eglise, samedis 11, 19 et 26 et dimanches 12, 20 et 27 juin de 11h à 18h. Vernissage samedi 11 juin à 11h

12/06 | VIDE GRENIER AIPEEB
Aux écoles de Barsac. Inscription sur place. 2€/m linéaire.

14/06 | AUDITION CLASSE ORGUE
L'audition annuelle des élèves de la classe d'orgue de l'école de musique Barsac-Preignac se tiendra le mardi 14 Juin 2022 à 18h sur le Grand-Orgue de l'Eglise St Vincent de Preignac. Les cours d'orgue sont proposés depuis 2005 par l'Ecole de musique Barsac-Preignac et sont assurés par Matthieu de Miguel.

17/06 | FETE DE LA MUSIQUE
Sous la Halle à partir de 19h30. Au programme : Landers, la Banda Los Gaujos, Kölling et Franck. Buvette et restauration sur place assurées par Qu'ES ACO.

18/06 | SAUTERNES FÊTE LE VIN
Tout le programme sur www.sauternes-barsac.com

12 et 19/06 | ELECTIONS LEGISLATIVES
A la salle Bastard de 8h à 19h.

24/06 | FEU DE LA SAINT JEAN
Organisé par les Amis de l'Eglise au Port de Barsac à partir de 19h avec ambiance musicale et guinguette. Bénédiction du feu et des croix à 22h30 et grand feu d'artifice sonorisé, offert par la Mairie à 23h. Sans réservation. Contact : 06 08 97 84 26



A LA
HALLE
DE
BARSAC

FÊTE DE LA MUSIQUE

17 JUIN
2022

19h30 **LANDERS**

GROUPE POP ROCK

21h30 **LA BANDA LOS GAUJOS**

22h00 **KÖLLING**

GROUPE POP ROCK

23h00 **ORINILU**

MUSIQUE AFRO-BRESILIENNE

Buvette et restauration sur place
avec l'association Qu'Es A.C.O.

